



## TEMOIGNAGE UTILISATEURS

### **Le Conseil Général de l'Hérault gère son parc Informatique, sa hotline, ses parcs Mobilier et Immobilier avec une solution Kimoce**

Mi 1999, le **Conseil Général de l'Hérault** lance une **consultation** pour remplacer son outil d'inventaire patrimonial, développé en interne, qui **ne passera pas l'an 2000**. Le Conseil Général identifie **quatre besoins** : la gestion du parc Informatique (*environ 1 100 postes de travail*) et de la Hot Line, la gestion du parc Mobilier (*150 000 objets*), la gestion du parc Immobilier (*200 sites*) et la gestion du parc de véhicules.

Le Conseil Général fait ressortir quelques besoins spécifiques. La gestion du parc Informatique doit inclure, en plus de la gestion des équipements, **celle de la hot line**. Le Conseil Général veut, en effet, mettre en place une véritable gestion informatisée de la hot line avant de déléguer la fonction au Syndicat mixte COGITIS, structure administrative mettant à la disposition du Conseil Général des ressources informatiques. La **gestion du parc Immobilier**, quant à elle, doit intégrer deux types de sites : d'un côté les collèges et de l'autre les autres bâtiments (*sites administratifs, agences sociales ou techniques, domaines...*). Le Conseil Général souhaite également que soit prévue dès le démarrage la possibilité de suivre les demandes de travaux sur l'Immobilier depuis les agences départementales des services techniques.

Le Conseil Général de l'Hérault lance donc, mi 99, une **consultation** sur les quatre besoins identifiés. Pour chaque lot, de trois à cinq produits sont sélectionnés et font l'objet d'une démonstration de trois heures, sur un script prévu, devant des groupes d'utilisateurs. A l'issue de l'ensemble des démonstrations, **KIMOCE est retenu pour trois des quatre lots**. **KIM'HOTLINE** assurera la gestion du parc **Informatique** (gestion des équipements + gestion de la **hot line**), **KIM'PARC**, celles des parcs **Mobilier** et **Immobilier**.

Marie-Pierre TROUILLET, Directrice de l'Informatique du Conseil Général de l'Hérault, nous confie les raisons qui ont conduit à la sélection des solutions KIMOCE. La **souplesse d'adaptation aux besoins** a été l'un des éléments déterminants. Les différentes Directions utilisatrices pouvaient démarrer leur gestion immédiatement avec des descriptions succinctes puis, au fil du temps, adapter l'application de manière plus fine aux spécificités de leur activité. La solution **convenait précisément à la gestion de trois des parcs**, ce qui entraînait un gain très important en termes de rapidité de mise en œuvre et de gestion ainsi qu'une économie de moyens au moment de

l'installation. L'**étendue des fonctionnalités** permettait de couvrir largement les besoins. Les solutions disposaient enfin d'un **bon rapport qualité/prix**.

La mise en place des solutions KIMOCE est effectuée au dernier trimestre 1999 et se révèle très rapide. KIM'HOTLINE est installé à la **Direction Informatique** pour assurer la gestion des **équipements informatiques et de la hot line**. KIM'PARC, quant à lui, équipe la **Direction de l'Administration Générale** pour la gestion du parc **Mobilier**, la **Direction des Collèges** pour la gestion du parc **Immobilier** des Collèges et la **Direction du Patrimoine et des Domaines Départementaux** pour le reste de l'**Immobilier**.

La **solution de gestion du parc informatique et de la hot line** est opérationnelle en peu de temps -essentiellement celui de la reprise manuelle du parc existant- et installée sur **plus d'une dizaine de postes**. La gestion des équipements est initialisée. La **hot line** peut être **ouverte dès le début du mois de décembre**.

La **solution de gestion du parc Mobilier** est également opérationnelle dès la **fin du dernier trimestre 1999**. Elle est mise en place sur **trois postes**. L'usage de **douchettes codes-barres** permet de simplifier la saisie des inventaires. Le parc bénéficie d'une **reprise automatique de ses 150 000 objets**.

Enfin la mise en œuvre de la **solution de gestion du parc Immobilier** est plus étalée dans le temps et concerne, au départ, **cinq postes de travail**.

Aujourd'hui, **Marie-Pierre TROUILLET** est en mesure de parler des avantages liés à l'utilisation des solutions KIMOCE. Elle a particulièrement apprécié la **familiarisation rapide** des utilisateurs avec le produit et le fait que le **même outil** puisse servir **trois parcs**. Les solutions Kim\* lui permettent de **réaliser les analyses** utiles aux équipes du Conseil Général. Madame TROUILLET signale enfin une **gestion au quotidien plus pointue et plus réactive**.

Marie-Pierre TROUILLET conclut sur le **partenariat** qui s'est établi entre KIMOCE et ses équipes. Elle met en avant la **forte présence de KIMOCE** tout au long de la mise en œuvre des solutions ainsi que l'**accompagnement fortement dirigé** et les **conseils très pertinents** que l'éditeur a su prodiguer.

**Et l'avenir ?** A la demande des services gestionnaires, Marie-Pierre TROUILLET souhaite **étendre l'utilisation de KIM'HOTLINE** -limité dans un premier temps à la gestion du parc Informatique- **aux parcs Mobilier et Immobilier** -aujourd'hui équipés de KIM'PARC-. Elle envisage également de mettre en œuvre, dès janvier 2001, la solution **KIM'ACHAT/STOCK** pour gérer les fournitures informatiques et de bureau.